



Renouvellement titre de séjour salarié

Par **ennadi**, le **13/11/2008** à **01:32**

Bonjour,rnrnEn effet, le titre de séjour de mon mari est périmé depuis plusieurs mois car il n a pas pu le renouveler en prison, aujourd'hui il est sorti sous contrôle judiciaire et souhaite reprendre le travail mais il ne sait pas comment faire pour renouveler son titre de séjour salarié !! Comme il est toujours presume innocent et donc il n a aucune interdiction du territoire francais, on souhaite savoir s il faut faire pour regulariser sa situation et pouvoir justifier au pres du juge de son travail.rnc est tres urgent. merci beaucoup.

Par **avocat droit public**, le **14/11/2008** à **17:56**

Il ne peut plus renouveler son titre de séjour car celui-ci a expiré.rnPour demander un titre de séjour salarié, il faudrait qu'il retourne dans son pays d'origine pour solliciter un visa de long séjour salarié, ce qui est aujourd'hui difficile à obtenir, puis revenir en France pour fair une demande de titre de séjour salarié.rnrnIl peut surtout, puisqu'il est désormais en situation irrégulière, solliciter une régularisation par le travail auprès de la préfecture, mais cela prend du temps (3 mois minimum) et implique qu'il bénéficie d'une promesse d'embauche dans un métier en tension sur la marché du travail (difficulté pour les employeurs de trouver du personnel).rnrnEric HALPERNrnAvocat à la Courrrnrn<http://www.cabinet-halpern.com>